FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME

Société en commandite par actions au capital de 194 586 164 euros Siège social : 69 Chemin de Vassieux 69300 CALUIRE ET CUIRE 339 804 858 RCS Lyon

TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Exercice clos le 31 décembre 2021

Assemblées générales	Décisions de la gérance	Autorisation restante en cours de validité au 7 juin 2022 (en valeur nominale)
AGM du 9 juin 2020 Autorisation à la gérance à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire pour un montant maximum de 30.000.000 € en une ou plusieurs fois sans suppression du DPS	Décision du 2 octobre 2020 Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 5.709.704 € (faculté d'extension dans la limite de 15%, soit 6.566.132 €) Décision du 4 décembre 2020 Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital à hauteur de 6.566.132 € (utilisation de la faculté d'extension)	23.433.868 €
AGM du 9 juin 2020 Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, d'augmenter le capital de 1.028.560 € avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat & Humanisme.	Décision du 10 juin 2020 Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 1.028.560 € Décision du 17 juin 2020 Constatation de la réalisation pour un montant de 1.028.560 €, par souscription de 11.180 actions de 92 € par la Fédération Habitat et Humanisme.	0€
AGM du 9 juin 2020 Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, de l'émission d'un nombre maximum de 67.000 bons de souscription d'actions (BSA), correspondant à une augmentation de capital maximale de 6.164.000 euros avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat & Humanisme	Décision du 17 juin 2020 Mise en œuvre de l'émission de 67.000 BSA correspondant à une augmentation de capital de 6.164.000 € souscrits par la Fédération Habitat & Humanisme. Décision du 9 juin 2021 Constatation de la réalisation pour un montant de 6.164.000 €, par exercice de 67.000 BSA au prix unitaire de 148 €.	0€

Assemblées générales	Décisions de la gérance	Autorisation restante en cours de validité au 7 juin 2022 (en valeur nominale)
AGM du 8 juin 2021 Autorisation à la gérance à l'effet d'augmenter le capital social en numéraire pour un montant maximum de 30.000.000 € en une ou plusieurs fois sans suppression du DPS	Décision du 10 juin 2021 Mise en œuvre de l'augmentation de capital à hauteur de 8.784.896 € (faculté d'extension dans la limite de 15%, soit 10.102.612 €) Décision du 9 décembre 2021 Constatation de la réalisation définitive de l'augmentation de capital à hauteur de 10.102.612 € (utilisation de la faculté d'extension)	19 897 388 €
AGM du 8 juin 2021 Autorisation à la gérance pour décider, en une ou plusieurs fois, de l'émission d'un nombre maximum de 67.000 bons de souscription d'actions (BSA), correspondant à une augmentation de capital maximale de 6.164.000 euros avec suppression du DPS au profit de la Fédération Habitat & Humanisme	Décision du 10 juin 2021 Mise en œuvre de l'émission de 67.000 BSA correspondant à une augmentation de capital de 6.164.000 € souscrits par la Fédération Habitat & Humanisme.	0€